

PROJET DE LOI

N° 92

adopté

le 26 mai 1982

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

concernant les préparateurs en pharmacie.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 265 et 327 (1981-1982).

Article unique.

Au troisième alinéa de l'article L. 663 du code de la santé publique, la date du 31 décembre 1985 est substituée à celle du 31 décembre 1981.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 26 mai 1982.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.